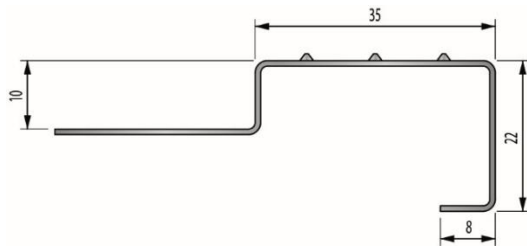
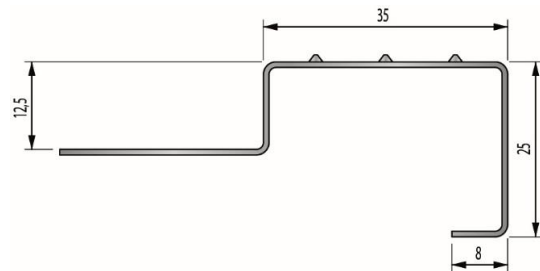
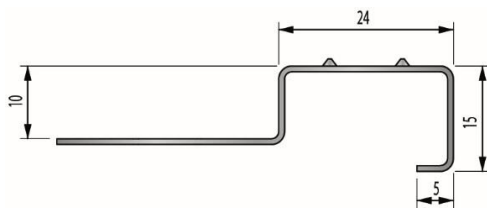
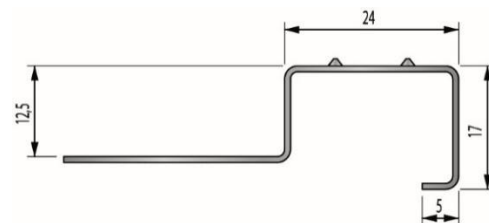


FT168 – Nez de marche inox à picots*Grand modèle 10 mm**Grand modèle 12,5 mm**Petit modèle 10 mm**Petit modèle 12,5 mm*

Tolérances dimensionnelles : ± 1 mm

Descriptif

Profilés en inox brossé pour nez de marche carrelée.

Sécurisent les escaliers en réduisant les risques de glissade.

Protègent les supports.

Masquent les coupes du revêtement.

Pose encastrée : en même temps que le revêtement.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur et en extérieur.

Trafic intense.

Ne pas mettre en œuvre en milieu chloré, salin ou acide, type piscines, bords de mer, laiteries, cuisines collectives, laboratoires...

Matières

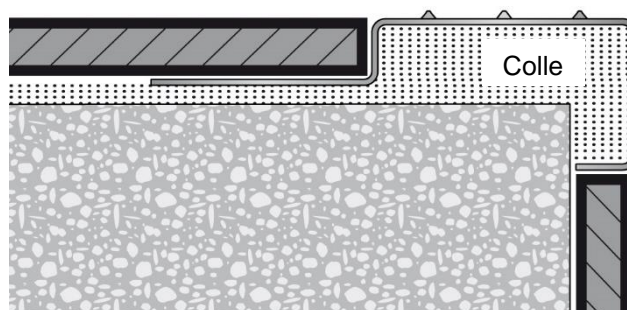
- Inox brossé (nuance 430), épaisseur 0,8 mm

Références

Modèle	Longueur	Référence
Grand modèle 10 mm	2,5 m	55 07 450
Grand modèle 12,5 mm		55 07 460
Petit modèle 10 mm		56 20 780
Petit modèle 12,5 mm		56 20 790

Mise en œuvre

- Ces profilés se posent avant la mise en œuvre du carrelage.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- Protéger les parties visibles du profilé à l'aide, par exemple, d'un adhésif PVC.
- Enduire la marche de colle à carrelage.
- Sceller la semelle du profilé dans la colle fraîche en veillant à combler de colle le creux sous le profilé, et mettre à niveau.
- Poser le carrelage en réalisant un joint entre le profilé et le carrelage, à l'aide de croisillons et de mortier pour joint.
- Nettoyer immédiatement le profilé à l'aide d'une éponge propre et humide.
- Protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.



Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Les produits de nettoyage ne doivent en aucun cas contenir de l'acide chlorhydrique ou fluorhydrique.

Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03